

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MRC DE LA MATANIE**  
**MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le lundi 11 septembre 2017 à 20 h à l'édifice municipal de Baie-des-Sables situé au 20, rue du Couvent.

Sont présents :       Monsieur Denis Santerre, maire  
                          Monsieur Dany Fortin, conseiller au siège #2  
                          Monsieur Damien Ouellet, conseiller au siège #3  
                          Madame Véronique Lamarre, conseillère au siège #4  
                          Madame Lynda Bernier, conseillère au siège #5  
                          Madame Sylvie Bouffard, conseillère au siège #6

Est absente :         Madame Claudie Fillion, conseillère au siège #1

Constat du quorum sous la présidence du maire, Monsieur Denis Santerre. Le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, est également présent et agit à titre de secrétaire.

---

*1. Ouverture de l'assemblée*

Monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance à 20 h. Il remercie les membres du conseil et les citoyens de leur présence et leur souhaite la bienvenue.

*2. Adoption de l'ordre du jour*

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal
4. Présentation et adoption des comptes
5. Période de questions du public en regard des points à l'ordre du jour
6. **Administration générale**
  - 6.1. Demande de soumissions pour le déneigement du stationnement de l'édifice municipal et de l'accès à la station d'épuration des eaux usées
7. **Sécurité publique**
8. **Transport**
  - 8.1. Approvisionnement en propane pour le chauffage au garage municipal
  - 8.2. Cession du tracteur utilitaire compact usagé Kubota B6200 1985
  - 8.3. Abri temporaire au centre communautaire pour le tracteur utilitaire compact John Deere
  - 8.4. Demande au MTQ – Sécurisation de l'intersection de la route 132 et la rue de l'Église
  - 8.5. Bris à la valve de purge lors des travaux de fauchage en bordure des chemins municipaux
9. **Hygiène du milieu**
  - 9.1. Adoption du rapport annuel 2016 sur la gestion de l'eau potable
10. **Aménagement, urbanisme et développement**
  - 10.1. Comité d'embellissement – Demande d'une installation électrique et de projecteurs
  - 10.2. Offre de service pour la réalisation d'une étude préparatoire pour la réfection du quai
  - 10.3. Demandes d'aide financière pour le projet de serre communautaire
  - 10.4. Dépôt – Recommandations du comité de coordination du Plan de développement local
11. **Loisirs, culture, santé et bien-être**
  - 11.1. Réfection de la cuisine au centre communautaire
    - 11.1.1. Acceptation du plus bas soumissionnaire conforme
    - 11.1.2. Achat d'appareils électroménagers pour la cuisine au centre communautaire
    - 11.1.3. Demande de financement auprès du Fonds de développement des territoires (FDT)
  - 11.2. Approbation du 2<sup>e</sup> budget révisé 2017 de l'Office municipal d'habitation de Baie-des-Sables
  - 11.3. OMH – Renouveau de l'entente de gestion relative au programme de supplément au loyer (PSL)
  - 11.4. Comité de pilotage de la démarche Politique familiale municipale (PFM)
  - 11.5. Comité des loisirs – Suivi de la résolution #2017-055
12. **Suivi de la dernière période de questions**
13. **Divers**
  - 13.1. Plainte relative à des aboiements excessifs de chiens (106, route 297)
  - 13.2. Dépanneur chez « B » inc. – Vidange des boues du puisard
14. Période de questions du public
15. Levée de l'assemblée

**2017-155     ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Damien Ouellet et résolu d'adopter l'ordre du jour du 11 septembre 2017 tel que remis par le directeur général tout en laissant le divers ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

*3. Approbation du procès-verbal*

**2017-156     ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 AOÛT 2017**

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal du 7 août dernier;

En conséquence, il est proposé par Madame Véronique Lamarre et résolu d'approuver le procès-verbal du 7 août 2017 tel que remis par le secrétaire-trésorier avec dispense de lecture, les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et trouvé conforme.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

*4. Présentation et adoption des comptes*

**2017-157     APPROBATION DES COMPTES AU 31 AOÛT 2017**

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance de la liste des comptes du mois d'août 2017;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Damien Ouellet et résolu d'autoriser et d'approuver le paiement des comptes suivants au 31 août 2017 :

Liste des comptes à payer	29 352.52	\$
Liste des comptes payés (paiements directs préautorisés et chèques #7074 à #7076)	35 027.23	\$
Liste des salaires nets payés (paiements directs #500061 au #500087)	16 306.08	\$
<b>Total des comptes au 31 août 2017</b>	<b>80 685.83</b>	<b>\$</b>

Le détail de ces listes est annexé à la présente pour en faire partie intégrante.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

***CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS***

*Je soussigné, Adam Coulombe, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Baie-des-Sables, certifie de la disponibilité des crédits pour ces dépenses.*

\_\_\_\_\_  
Adam Coulombe, g.m.a.

*5. Période de questions du public en regard des points à l'ordre du jour*

Aucune question n'a été soulevée.

Le conseiller au siège #2, Monsieur Dany Fortin, arrive et prend son siège à 20 h 05.

*6.1 Demande de soumissions pour le déneigement du stationnement de l'édifice municipal et de l'accès à la station d'épuration des eaux usées*

**2017-158      DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR LE DÉNEIGEMENT DU STATIONNEMENT DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL ET DE L'ACCÈS À LA STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES**

Il est proposé par Madame Lynda Bernier et résolu de demander des soumissions pour le déneigement du stationnement de l'édifice municipal et de l'accès à la station d'épuration des eaux usées pour la saison hivernale 2017-2018 aux entreprises locales suivantes :

- Les Entreprises Gilles Fournier;
- Entreprise Daniel Duchaine.

Le devis tel que préparé et remis par le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, est accepté. Les soumissions seront reçues au bureau de la municipalité au plus tard le 26 septembre 2017 à 10 h.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

*8.1 Approvisionnement en propane pour le chauffage du garage municipal*

**2017-159      APPROVISIONNEMENT EN PROPANE POUR LE CHAUFFAGE DU GARAGE MUNICIPAL**

Considérant que des soumissions sur invitation ont été demandées pour l'approvisionnement en propane à « Sonic Propane » et à « Supérieur Propane » pour la prochaine année en vertu de la résolution #2017-148;

Considérant que nous avons reçu la soumission suivante :

- « Supérieur Propane » au prix fixe livré de 0,4987 \$ le litre (0,4195 \$ en 2016);

En conséquence, il est proposé par Monsieur Damien Ouellet et résolu de retenir la soumission de « Supérieur Propane » au prix de 0,4987 \$ le litre livré plus les taxes applicables pour l'approvisionnement en propane. Ce prix est valide jusqu'au 30 septembre 2018. Le directeur général, Monsieur Adam Coulombe, ou la directrice générale adjointe, Madame Huguette Marcoux, sont autorisés à signer le contrat de vente de propane à prix fixe.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

*8.2 Cession du tracteur utilitaire compact usagé Kubota B6200 1985*

**2017-160      CESSION DU TRACTEUR UTILITAIRE COMPACT USAGÉ KUBOTA B6200 1985**

Considérant l'article 6.1 du *Code municipal du Québec* relatif à l'aliénation de bien par une municipalité;

Considérant l'appel d'offres public pour la cession du tracteur utilitaire compact usagé Kubota B6200 année 1985 avec ses équipements (tondeuse ventrale et souffleur à neige frontal) en vertu de la résolution #2017-129;

Considérant que nous avons reçu trente et une (31) soumissions selon le procès-verbal d'ouverture des soumissions pour des prix variant de 3 550 \$ à 1 125 \$ plus les taxes applicables;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Damien Ouellet et résolu d'accepter l'offre d'achat du plus offrant, soit celle de Monsieur Christian Plamondon de Sainte-Thècle au montant de 3 550\$ plus les taxes applicables. Tel que prévu dans le document d'appel d'offres, la cession est faite sans aucune garantie et concerne un tracteur utilitaire compact usagé de marque Kubota modèle B6200 (# série B62000T60255) année 1985 avec une tondeuse ventrale de 60 pouces de largeur et un souffleur frontal de marque Bervac de 50 pouces de largeur.

Le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, est autorisé à signer tous les documents requis pour donner suite à la présente résolution et afin de procéder au transfert de propriété auprès de la *Société d'assurance automobile du Québec* (SAAQ).

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

8.3 Abri temporaire au centre communautaire pour le tracteur utilitaire compact John Deere

**2017-161      ACHAT D'UN ABRI TEMPORAIRE POUR LE TRACTEUR UTILITAIRE COMPACT JOHN DEERE 3520**

Considérant qu'un nouvel abri est requis afin de recevoir le nouveau tracteur utilitaire compact John Deere 3520 pour la prochaine saison hivernale;

En conséquence, il est proposé par Madame Véronique Lamarre et résolu d'autoriser l'achat d'un abri temporaire au montant maximal de 1 500 \$ avant les taxes et d'autoriser le directeur des travaux publics, Monsieur André Bernier, à procéder à son installation sur le terrain du centre communautaire.

Cette dépense sera financée à même les revenus de la vente du tracteur utilitaire compact usagé de marque Kubota modèle B6200 année 1985 en vertu de la résolution #2017-160.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

8.4. Demande au MTQ – Sécurisation de l'intersection de la route 132 et de la rue de l'Église

**2017-162      DEMANDE AU MTQ AFIN DE DIMINUER LA VITESSE DES VÉHICULES SUR LA ROUTE 132 DANS LE SECTEUR DU VILLAGE DE BAIE-DES-SABLES**

Considérant la faible distance de visibilité sur une approche du carrefour de la route 132 avec la rue de l'Église;

Considérant que la vitesse autorisée de 90 km/h sur la route 132 diminue de beaucoup le temps de réaction des automobilistes désirant s'intégrer via la rue de l'Église;

Considérant qu'un accident est survenu le 16 mars 2017 et qu'un autre, mortel cette fois-ci, est survenu le 23 août dernier;

Considérant les demandes effectuées par plusieurs citoyens dans les dernières années afin de réduire la vitesse des automobilistes sur la route 132 dans le secteur du village de Baie-des-Sables afin d'améliorer l'intégration sécuritaire des usagers sur la route nationale à partir de la rue de l'Église;

Considérant que cette intersection donne accès à une zone industrielle et qu'on y retrouve une circulation scolaire devant s'intégrer au réseau supérieur qui est la route 132;

Considérant le résultat de l'étude du *Ministère des Transports du Québec* (MTQ) en date de juillet 2013 suite aux résolutions #2009-171 et #2010-125;

En conséquence, il est proposé par Madame Véronique Lamarre et résolu de demander au MTQ de revoir l'étude réalisée en 2013 afin de permettre l'implantation de mesures visant à améliorer la sécurité de l'intersection en question telle que la réduction de la vitesse maximale autorisée dans le secteur et/ou l'ajout d'un système de feux clignotants.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

8.5 Bris valve de purge lors des travaux de fauchage en bordure des chemins municipaux

**2017-163      BRIS À LA VALVE DE PURGE LORS DES TRAVAUX DE FAUCHAGE EN BORDURE DES CHEMINS MUNICIPAUX**

Considérant que la valve de purge de la conduite d'eau potable dans le 3<sup>e</sup> Rang Ouest a été endommagé lors des travaux de fauchage cet été;

Considérant que le coût de réparation est évalué à 150\$;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Damien Ouellet et résolu :

- d'autoriser la réparation de cette valve par les employés municipaux;
- de mieux identifier cette valve;
- d'installer un poteau de protection;
- d'aviser l'entrepreneur qui effectuera les futurs travaux de fauchage de la présence de cette valve.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

#### *9.1 Adoption du rapport annuel 2016 sur la gestion de l'eau potable*

### **2017-164     ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL 2016 SUR LA GESTION DE L'EAU POTABLE**

Considérant la stratégie québécoise d'économie d'eau potable;

Considérant que les objectifs de cette stratégie est de :

- Réduire d'au moins 20 % la quantité d'eau distribuée moyenne par personne pour l'ensemble du Québec par rapport à l'année 2001;
- Réduire le taux de fuites pour l'ensemble des réseaux d'aqueduc à un maximum de 20 % du volume d'eau distribué et à un maximum de 15 mètres cubes par jour par kilomètre de conduite;

Considérant que les mesures destinées aux municipalités à compter de l'année 2012 sont de :

- Produire un état de la situation et un plan d'action, incluant une liste de propositions de mesures d'économie d'eau, et adopter une réglementation sur l'eau potable;
- Produire un bilan de l'usage de l'eau, mesurer l'eau distribuée et, si nécessaire, mettre en place un programme de détection et de réparation des fuites;
- Présenter un rapport annuel sur la gestion de l'eau au conseil municipal;

Considérant que les programmes d'aide financière pour des projets d'infrastructures d'eau incluent déjà des clauses d'écoconditionnalité rendant obligatoire l'approbation annuelle, par le ministère, du *Formulaire de l'usage de l'eau potable* pour les municipalités dotées d'au moins un réseau de distribution d'eau potable;

En conséquence, il est proposé par Madame Lynda Bernier et résolu d'adopter le rapport annuel de la gestion de l'eau potable de la Municipalité de Baie-des-Sables pour l'année 2016 tel que préparé par le directeur général, Monsieur Adam Coulombe, et approuvé par le *ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT)* le 15 septembre 2017.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

#### *10.1 Comité d'embellissement – Demande d'une installation électrique et de projecteurs*

### **2017-165     INSTALLATION D'UNE ENTRÉE ÉLECTRIQUE ET DE PROJECTEURS POUR ÉCLAIRER L'AMÉNAGEMENT DU ROND-POINT OUEST DU VILLAGE**

Considérant la demande écrite formulée par le Comité d'embellissement et tourisme en date du 6 juillet 2017 en vue d'éclairer l'aménagement du rond-point Ouest du village;

Considérant l'engagement de la municipalité dans ce projet en vertu de la résolution #2016-028;

Considérant que deux (2) soumissions ont été demandées;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Damien Ouellet et résolu d'accepter la soumission numéro 9 de « Les électriciens Louis Couillard inc. » pour l'installation d'un poteau, d'un compteur et panneau électrique, du câblage sous terre et de trois (3) projecteurs aux LED au prix de 3 350 \$ plus les taxes.

Cette dépense sera assumée à même le budget de fonctionnement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

#### *10.2 Offre de service pour la réalisation d'une étude préparatoire pour la réfection du quai*

Deux (2) offres de service en lien avec la réfection du quai (évaluation de l'état, étude préliminaire et estimation du coût des travaux) ont été soumises à la municipalité. Considérant l'importance du coût pour la réalisation de ces études, les crédits budgétaires nécessaires seront prévus par le conseil municipal lors de l'étude du budget de l'année financière 2018.

#### *10.3 Demandes d'aide financière pour le projet de serre communautaire*

### **2017-166 PARRAINAGE D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA RÉALISATION D'UNE SERRE COMMUNAUTAIRE AUPRÈS DE TELUS**

Considérant que le comité porteur du projet de serre communautaire désire présenter plusieurs demandes d'aide financière dans le cadre de nombreux programmes afin de compléter le montage financier de leur projet;

Considérant que la municipalité a adopté son *Plan de développement local 2015-2019* et sa politique des aînés *2015-2018* ayant, parmi ses objectifs, d'encourager la tenue d'activités favorisant le sentiment d'appartenance et la création de réseaux d'entraide;

Considérant que l'aménagement d'un jardin communautaire intergénérationnel au cœur du village est un moyen de répondre à cet objectif;

Considérant que ce projet ne pourra être réalisé sans l'obtention d'aides financières substantielles;

En conséquence, il est proposé par Madame Véronique Lamarre et résolu d'accepter de parrainer le projet et d'autoriser la préparation et la présentation d'une troisième demande d'aide financière pour l'aménagement d'une serre communautaire dans le cadre du programme de subvention du comité d'investissement communautaire de Telus – Région de Rimouski.

Que les travaux soient réalisés selon les modalités du programme d'aide financière;

Que le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, soit autorisé à agir pour et au nom de la Municipalité de Baie-des-Sables dans le cadre de ce projet, à entreprendre toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents requis pour donner suite à la présente résolution;

Que Madame Maggie Beaulieu-Pelletier, soit autorisée à agir à titre de personne-ressource dans le cadre de ce projet, à entreprendre toutes les démarches nécessaires et à faire rapport au conseil municipal et à la direction au besoin.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

#### *10.4 Dépôt – Recommandations du comité de coordination du Plan de développement local*

Le comité de coordination du plan de développement local (PDL) s'est réuni le 28 août dernier pour effectuer le suivi du PDL. Des recommandations ont été émises suite à cette rencontre. Près de 80 % des démarches retenues dans le PDL ont été réalisés jusqu'à maintenant.

#### *11.1. Réfection de la cuisine au centre communautaire*

*11.1.1 Acceptation du plus bas soumissionnaire conforme*

**2017-167     TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA CUISINE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE**

Considérant l'appel d'offres sur invitation pour la réfection de la cuisine au centre communautaire en vertu de la résolution #2017-132;

Considérant que nous avons reçu les deux (2) soumissions suivantes :

- Construction Gides April inc. au montant de 26 432,75 \$ taxes incluses;
- Constructions Renault St-Laurent au montant de 32 421,90 \$ taxes incluses;

En conséquence, il est proposé par Madame Sylvie Bouffard et résolu d'accepter le plus bas soumissionnaire, soit la soumission de Construction Gides April inc. au montant de 26 432,75 \$ taxes incluses pour la réfection de la cuisine au centre communautaire. Sommairement, ces travaux incluent les éléments suivants :

- Remplacer les armoires et les comptoirs existants;
- Effectuer certains travaux électriques;
- Effectuer certains travaux de plomberie;
- Réparer et peindre les murs;

Le directeur des travaux publics, Monsieur André Bernier, est mandaté pour effectuer la surveillance et la supervision de ces travaux. Il est également résolu d'accorder une somme de 2 500\$ afin de pallier aux imprévus de chantier et/ou aux imprécisions dans le devis. Le maire, Monsieur Denis Santerre, et le directeur général, Monsieur Adam Coulombe, sont mandatés à autoriser ces dépenses lorsqu'elles sont justifiées.

Ces travaux d'investissement seront financés à même le Programme Nouveaux Horizons pour les aînés de Service Canada (25 000 \$) et, s'il y a lieu, le solde à même le Fonds Cartier.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

*11.1.2 Achat d'appareils électroménagers pour la cuisine au centre communautaire*

**2017-168     ACHAT D'APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS POUR LA CUISINE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE**

Considérant la résolution #2017-167 relative à la réfection de la cuisine au centre communautaire;

Considérant qu'il a lieu de remplacer les appareils électroménagers et d'ajouter un lave-vaisselle commercial;

Considérant que des soumissions ont été demandées à différents commerçants de la région;

En conséquence, il est proposé par Madame Lynda Bernier et résolu d'autoriser l'achat des appareils électroménagers suivants chez Accent Meubles de Matane (Ameublement Bouffard inc.) :

- Four mural double de marque Frigidaire au montant de 2 239,99 \$ plus les taxes;
- Plaque de cuisson de 36 pouces de marque Frigidaire au montant de 829,99 \$ plus les taxes;
- Hotte de cuisine de 36 pouces de marque Frigidaire au montant de 919,99 \$ plus les taxes;
- Deux (2) fours micro-onde de marque Frigidaire au montant de 299,98 \$ plus les taxes.

Il est également résolu d'autoriser l'achat des appareils électroménagers commerciaux suivants :

- Réfrigérateur commercial à portes coulissantes vitrées de marque True GDM-41-HC-LD au montant de 2 350 \$ plus les taxes chez Després Laporte de Rimouski;
- Lave-vaisselle commercial usagé de marque Hobart SR24H au montant de 2 599,99 \$ plus les taxes chez Distribution Jacques Cartier de Matane.

Ces achats d'équipements qui totalisent une dépense nette de 9 700 \$ (10 623,62 \$ taxes incluses) seront financés à même le Fonds de développement des territoires (FDT – Programme de développement des communautés – volet local – 6 400 \$) et le solde à même le Fonds Cartier.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

#### *11.1.3 Demande de financement auprès du Fonds de développement des territoires (FDT)*

#### **2017-169 RÉCLAMATION AUPRÈS DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS (VOLET LOCAL) – FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES (FDT)**

Considérant que le plan de développement local 2015-2019 a comme objectif d'améliorer les infrastructures de loisir en effectuant les rénovations nécessaires au centre communautaire;

Considérant que la politique des aînés 2015-2018 a comme objectif d'offrir des lieux de rassemblement pour les aînés en optimisant les ressources et locaux déjà en place;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Damien Ouellet et résolu d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à présenter une demande d'aide financière auprès de la *MRC de La Matanie* dans le cadre du *Fonds de développement des territoires* (FDT – Programme de développement des communautés – volet local) pour l'achat d'appareils électroménagers complémentaires aux travaux de réfection de la cuisine du centre communautaire.

Le coût total des appareils électroménagers s'établit à 10 623,62 \$ taxes incluses (dépense nette de 9 700 \$). La contribution municipale est d'environ 3 300 \$ et le solde du financement (6 400 \$) provient du *Fonds de développement des territoires*.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

#### *11.2 Approbation du 2<sup>e</sup> budget révisé 2017 de l'Office municipal d'habitation de Baie-des-Sables*

#### **2017-170 APPROBATION DU 2<sup>E</sup> BUDGET RÉVISÉ 2017 DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION (OMH)**

Considérant que la *Société d'habitation du Québec (SHQ)* a révisé en date du 14 août 2017 le budget de l'année financière 2017 de l'Office municipal d'habitation (OMH) de Baie-des-Sables;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Damien Ouellet et résolu d'accepter le 2<sup>e</sup> budget révisé 2017 en date du 14 août 2017 de l'Office municipal d'habitation (OMH) de Baie-des-Sables prévoyant une contribution estimative de la municipalité au déficit d'exploitation de la Villa Notre-Dame de 12 629 \$ (même montant que le 1<sup>e</sup> budget révisé) au lieu d'un montant initial de 9 999 \$. Cette révision budgétaire tient compte, entre autres, de travaux capitalisables comme la terrasse, le parement extérieur, l'abri pour les poubelles, la réfection de plafonds, le remplacement de plinthes électriques, l'éclairage et les honoraires professionnels.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

#### *11.3. OMH – Renouveau de l'entente de gestion relative au programme de supplément au loyer (PSL)*

#### **2017-171 ENTENTE AVEC LA SHQ CONCERNANT LE PROGRAMME DE SUPPLÉMENT AU LOYER POUR LA RÉSIDENCE POUR PERSONNES ÂGÉES**

Considérant la résolution #2012-144 relative à la participation de la municipalité au *Programme de supplément au loyer (PSL)* de la *Société d'habitation du Québec (SHQ)* pour la *Résidence des Sables*;

Considérant que cette entente vient à échéance le 31 décembre 2017;



En conséquence, il est proposé par Monsieur Dany Fortin et résolu d'autoriser le maire, Monsieur Denis Santerre, et le directeur général, Monsieur Adam Coulombe, à signer l'entente avec la SHQ et l'Office municipal d'habitation de Baie-des-Sables (OMH) concernant la gestion du Programme de supplément au loyer (PSL) dans le cadre du programme AccèsLogis, Volet 2. Le renouvellement de l'entente sera pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2018 puisque ce dernier subira probablement des changements par la suite. La municipalité de Baie-des-Sables confirme par le fait même sa participation financière au programme.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

#### *11.4 Comité de pilotage de la démarche Politique familiale municipale (PFM)*

#### **2017-172 NOUVEAU MEMBRE AU SEIN DU COMITÉ DE PILOTAGE DE LA DÉMARCHE « POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE »**

Considérant la création du comité de pilotage local de la démarche Politique familiale municipale (PFM) en vertu de la résolution #2017-153;

En conséquence, il est proposé par Madame Sylvie Bouffard et résolu d'ajouter Madame Lucie Lavoie afin de siéger au sein du comité de pilotage local de la démarche Politique familiale municipale. Le comité sera dorénavant formé des personnes suivantes :

- Madame Véronique Lamarre, conseillère et responsable des questions familiales (RQF);
- Madame Odette St-Laurent;
- Monsieur Jean-Daniel Laberge;
- Madame Véronique Paquet;
- Madame Pascale Ratté;
- Madame Lucie Lavoie.

Ce comité travaillera en étroite collaboration avec la chargée de projet de la démarche des Politiques familiales municipales de la MRC de La Matanie, Madame Maggie Beaulieu-Pelletier.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

#### *11.5 Comité des loisirs – Suivi de la résolution #2017-055*

La conseillère et membre du Comité des loisirs, Madame Véronique Lamarre, mentionne que le rapport financier 2016 demandé en vertu de la résolution #2017-055 est toujours en cours de production. Les résolutions des activités au centre communautaire cet automne seront fournies prochainement.

#### *12. Suivi des dernières périodes de questions*

Le maire fait un suivi des questions posées lors de la dernière séance ordinaire.

#### *13. Divers*

##### *13.1 Plainte relative à des aboiements excessifs de chiens (106, route 297)*

#### **2017-173 PLAINTÉ RELATIVE À DES ABOIEMENTS EXCESSIFS DE CHIENS (106, ROUTE 297)**

Considérant la pétition écrite de citoyens de Baie-des-Sables se plaignant des aboiements excessifs des chiens de la propriétaire située au 106, route 297 (Madame Sonia Boucher);

Considérant que les signataires considèrent que c'est une nuisance sonore qui trouble la tranquillité publique;

Considérant le chapitre 4 concernant les animaux du *Règlement numéro 2016-08 sur la qualité de vie*;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Damien Ouellet et résolu d'aviser par écrit la contribuable en question afin qu'elle prenne les mesures nécessaires afin de respecter le chapitre 4 du *Règlement numéro 2016-08 sur la qualité de vie*.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

#### *13.2 Dépanneur chez « B » inc. – Vidange des boues du puisard*

La conseillère au siège #4, Madame Véronique Lamarre, divulgue la nature générale de son intérêt avant le début des délibérations sur cette question et s'abstient de participer à celles-ci et de voter conformément à l'article 361 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (LERM).

#### **2017-174     DÉPANNEUR CHEZ « B » INC. – VIDANGE DES BOUES DU PUISARD**

Considérant la demande en date du 7 septembre 2017 du Dépanneur chez « B » inc. à l'effet que son puisard n'aurait pas été pleinement vidangé le 5 juin dernier;

Considérant que quelques semaines après la vidange, des problèmes de refoulement d'égout sont survenus à cinq (5) reprises;

Considérant que les tuyaux ont été vérifiés à l'aide d'un débouchoir (ficher) afin de s'assurer de leur fonctionnement;

En conséquence, il est proposé par Madame Sylvie Bouffard et résolu d'autoriser une seconde vidange du puisard du Dépanneur chez « B » inc. au frais de la municipalité. Si les problèmes persistent à l'intérieur des trois (3) mois suivant la 2<sup>e</sup> vidange, ces frais seront facturés au commerçant.

La conseillère, Madame Véronique Lamarre, s'abstient de voter sur cette proposition.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères) ayant votés (es).

#### *14. Période de questions du public*

Les points suivants ont été soulevés :

- Projet pilote – Service d'animation en période scolaire;
- Aménagement du bollard près du bureau de poste;
- Priorité des piétons aux traverses (sensibilisation dans le bulletin municipal);
- Travaux de rapiéçage de la chaussée dans l'extrémité Est du 4<sup>e</sup> Rang Ouest;
- Bris à la valve de purge lors des travaux de fauchage en bordure des chemins municipaux.

#### *15. Levée de l'assemblée*

#### **2017-175     LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame Véronique Lamarre résolu de lever la séance à 21h15.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

---

Denis Santerre  
Maire

---

Adam Coulombe, g.m.a.  
Directeur général et secrétaire-trésorier

*Je, Denis Santerre, maire de la Municipalité de Baie-des-Sables, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.*

---

*Denis Santerre*  
*Maire*